

# Le COUCOU de Dessenheim

## *D'r Dassamer Kückück*

### Le Mot du Maire

Le 2<sup>ème</sup> semestre de l'année 2019 sera crucial pour le devenir de la salle de l'Association Sports et Loisirs. Après les avis défavorables émis par la commission sécurité en 2015 et 2018, le permis de construire a été délivré à l'association le 20 mars. En concertation avec le SDIS, compte tenu aussi des capacités financières de l'ASL, il a été demandé de réaliser les travaux en 3 phases (1<sup>ère</sup> phase avant fin 2019, 2<sup>ème</sup> phase avant juin 2020, 3<sup>ème</sup> phase avant mars 2021).

Aujourd'hui, force est de constater que l'association rechigne à lancer les travaux pourtant indispensables. J'ai pleinement conscience de la lourdeur et des contraintes de ce dossier pour les responsables de l'association. Je les ai d'ailleurs toujours soutenus et aidés dans leurs démarches. Mais il est impératif à présent que l'ASL, propriétaire de la salle, accepte d'enclencher la vitesse supérieure en concrétisant enfin des premiers travaux dès cette année, et, bien évidemment, sans attendre le transfert de la salle à la commune après juin 2020. Il y va de la sécurité des usagers, avec laquelle on ne peut pas transiger.

Aussi, en l'absence de travaux et compte tenu des risques et responsabilités en jeu, je serais contraint de suivre les injonctions de la préfecture et du SDIS, à savoir limiter l'utilisation de la salle (interdiction des grandes manifestations), voire en prononcer la fermeture totale. C'est évidemment le scénario que je veux éviter pour le village et surtout pour nos jeunes, car je sais combien nous sommes tous attachés à cette salle.

A cet égard, avec le soutien unanime du Conseil municipal, je tiens à rappeler que la commune s'est pleinement engagée sur ce dossier depuis le début. Nous avons accompagné l'ASL lors de plusieurs rencontres avec l'architecte et le SDIS. Nous avons, depuis 3 ans, prévu une aide de 100 000 € pour la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux. J'ai aidé le Président de l'ASL pour que les dossiers de demande d'aide soient enfin déposés et suis intervenu auprès des grands élus pour que l'ASL puisse bénéficier de subventions. Les premières réponses sont d'ailleurs encourageantes.

Vraiment, aujourd'hui rien ne s'oppose à ce que les travaux de mise en conformité et de sécurité soient mis en œuvre pour que Dessenheim et ses associations puissent continuer à bénéficier de cette salle. Pour reprendre une citation de Winston Churchill : « Là où se trouve une volonté, il existe un chemin ».



# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni le 20 juin 2019 à 20h sous la présidence de Alexis CLUR, Maire. Etaient excusés Patricia ESCAMILLA, Isabelle GRENACKER et Estelle TURCO.

## ▪ TRAVAUX ET AFFAIRES TECHNIQUES

### Travaux de réhabilitation de la mairie – Avenants :

- **Lot n°2 gros œuvre** : avenant n°5 pour un montant de 5 700 € TTC (appuis de fenêtre)
- **Lot n°6 enduits extérieurs** : avenant n°1 d'un montant de 792 € TTC (peinture corniche)
- **Lot n°9 chauffage sanitaire VMC** : avenant n°2 pour un coût de 886 € TTC (kitchenette RDC)
- **Lot n°10 électricité** : avenant n°1 d'un montant de 2 061 € TTC (électricité logement du curé).

Le portail nord sera remplacé et le portail sud supprimé. Une étude sur l'éclairage de la façade est menée actuellement par Vialis.

**Antenne Free Mobile** : L'opérateur Free s'installera prochainement sur l'antenne Orange. Les loyers cumulés (Orange et Free) seront de 4 100 € pour la commune.

**Déclaration de sinistre** : Le candélabre implanté au carrefour des rues de l'Eglise et des Jardins a de nouveau été heurté par un camion. Le passage sous le câble téléphonique est problématique.

**Logement 12 Grand' Rue** : Suite à la visite du logement par le conseil municipal, plusieurs pistes sont envisageables (cession, réhabilitation par la commune ou un bailleur). Le Conseil mènera une réflexion sur ce sujet.

## ▪ AFFAIRES RURALES

**Location de terres communales – Transfert de bail** : M. Clément DIRRINGER a informé la commune de son intention de mettre fin à son activité professionnelle agricole à compter du 1<sup>er</sup> août. Le Conseil valide le transfert des terrains communaux loués au profit de son épouse, Mme Fabienne DIRRINGER, qui occupe déjà la fonction de co-gérante et co-exploitante de la société.

**Projet d'irrigation** : L'Earl MEYER Gérard et M. GUTHMANN Jean-Michel ont un projet commun d'optimisation du système d'irrigation des terres agricoles sur les parcelles situées en limite et au nord du ban. Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation des travaux et le passage du pivot sur le chemin dit « Kreuzleweg ».

**Location terres communales** : M. GUTHMANN Gérald a déposé, le 24 mai 2019, le certificat de conformité requis concernant la location des terres communales qui lui ont été attribuées en 2018.

## ▪ DIVERS

**Site internet** : Le nouveau site internet de la commune a été mis en ligne ([www.dessenheim.fr](http://www.dessenheim.fr)).

**Service incendie – Permis poids lourd** : Afin d'anticiper le départ de sapeurs-pompiers titulaires du permis poids lourd (nécessaire à la conduite du FPTL), le CPI souhaite former un certain nombre de jeunes sapeurs-pompiers au poids lourd. M. Philippe IMHOFF s'est porté candidat pour suivre la formation dont le coût s'élève à 1 250 €. Conformément aux délibérations précédentes, la commune prendra en charge les deux tiers du coût du permis poids lourd.

**Subvention basket ASL – Décision modificative n°1** : Depuis l'accession de l'équipe 1 en Nationale 3, la commune a déjà accordé des aides exceptionnelles lorsque le club en faisait la demande. Afin de tenir compte des frais récurrents supportés par le club (frais de déplacement...), le Conseil Municipal décide d'attribuer au club une subvention annuelle, spécifique au championnat de N3, à hauteur de 2 000 € à compter de 2019.

**ASL – Transfert de la salle mi-2020 :** Lors d'une réunion en date du 18 juin entre la municipalité et l'ASL, a été abordé le sujet du transfert de la salle à l'échéance du bail (30 juin 2020). Se pose déjà la question des réservations de la salle pour la période après le transfert. L'ASL fournira à la commune un relevé des tâches réalisées et des coûts induits par le fonctionnement. La question de la gestion des accès se posera aussi. Concernant le mobilier (garnitures, vaisselle, machines...), les responsables de l'ASL s'interrogent sur son devenir. Le conseil estime qu'il est indissociable de la salle et ne conçoit pas qu'il puisse être vendu par l'association avant le transfert. Une salle « nue » n'aurait pas de sens.

**Personnel communal – postes d'ATSEM :** En prévision du départ de Mme Dominique JOUVENOT, les horaires hebdomadaires des deux postes d'ATSEM ont été revus. En raison de la charge de travail, liée notamment à l'entretien et à la propreté des locaux, il convient de modifier légèrement les horaires. Ainsi, le premier poste passera à 100 % et le second à 90 %. Ces emplois seront confiés, à compter du 1<sup>er</sup> septembre prochain, respectivement à Mme Véronique KIRSCH et à Mme Laetitia DREYER qui a été retenue suite aux entretiens de recrutement du 18 juin (contrat d'un an).

**Projet périscolaire Heiteren :** Le Maire de Heiteren souhaite mettre en place un périscolaire sur sa commune pour la rentrée 2020, en mutualisant cette structure avec une commune voisine. A ce titre, il a contacté la commune de Dessenheim. Le coût annuel du fonctionnement, transport compris, pour 40 places (60 enfants maximum) serait d'environ 90 000 € à partager entre les deux communes. Compte tenu de la distance et du temps de transport, le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette proposition.

**ComCom – Attribution de compensation 2019 :** Suite à l'approbation des nouveaux statuts de la ComCom, il convient de modifier le montant des attributions de compensation à hauteur de 30 centimes par habitant, afin de contribuer au financement d'une banque de matériel intercommunale. Le nouveau montant à verser à la ComCom passe ainsi à 4 717 € par an.

**SRADDET du Grand Est – Enquête publique :** La Région Grand Est est chargée d'élaborer un schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des Territoires (SRADDET). La phase d'enquête publique se tient du 3 juin au 4 juillet 2019. Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à ce projet de SRADDET, pour le motif que celui-ci ne répond pas à la problématique de la fermeture de la centrale nucléaire et que certaines de ses règles risquent d'entraver fortement le développement de notre territoire.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Irrigation des cultures

En cette période de fortes chaleurs, les cultures nécessitent des arrosages réguliers et abondants.

Cependant, afin d'assurer la sécurité des usagers des routes départementales et d'éviter des accidents, il est impératif de veiller à ce que l'arrosage des canons à eau et rampes d'irrigations ne déborde pas sur la chaussée.

### AGENDA

- |                             |   |
|-----------------------------|---|
| <b>09 juillet</b>           | Don du sang à Hettenschlag  |
| <b>1<sup>er</sup> sept.</b> | Concours de pêche intersociétés<br>Marché « Kids Puces » - MAM<br>(initialement prévu le 30 juin) |
| <b>07 – 08 sept.</b>        | Journées du basket  |
| <b>11 sept.</b>             | Don du sang à Dessenheim  |
| <b>15 sept.</b>             | Bourse aux vêtements<br>(ASL Basket)  |
| <b>22 sept.</b>             | Portes ouvertes<br>Sapeurs-pompiers   |

### Groupe scolaire Service civique 2019-2020

Le groupe scolaire de Dessenheim propose pour la rentrée prochaine **2 postes en service civique** pour des jeunes âgés de **16 à 25 ans**.

#### Les missions confiées :

Travaux informatiques, aide à la gestion de la bibliothèque, contribution aux activités éducatives et pédagogiques.

Les personnes intéressées peuvent adresser leur candidature (CV et lettre de motivation) à **Mme Catherine GUARDIOLA**, Directrice de l'école primaire.

**Adresse :** Groupe scolaire de Dessenheim – Rue Vauban – 68600 DESSENHEIM

Examen des candidatures en septembre.

### « Vivre ensemble avec la maladie d'Alzheimer » Projection débat

ALSACE



Dans le cadre de la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer, la **Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades d'Alzheimer (MAIA)** du Conseil départemental organise **une manifestation gratuite, tout public, le mardi 24 septembre 2019 de 14h30 à 18h30** à la salle des fêtes de Munster.

Le reportage « Ensemble » proposera une réflexion optimiste sur le lien social des personnes dépendantes et des aidants au travers d'initiatives innovantes. Cette manifestation tentera en outre d'apporter des réponses à des questions telles que :

**Qu'en est-il de ces maladies ?**

**Quels en sont les signes ?**

**Existe-t-il des traitements ?**

**Quelles sont les aides existantes ?**

**Comment soutenir les aidants ?**

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le secrétariat de la MAIA :

**03 89 30 66 00** ou [maiacolmar@haut-rhin.fr](mailto:maiacolmar@haut-rhin.fr)

### Plan « canicule »



Dans le cadre du plan « canicule » instauré par la loi du 30 juin 2004, **les mairies instituent un registre nominatif** des personnes âgées ou en situation de handicap, vivant à domicile et qui en font la demande.

Ce registre, établi à partir des renseignements fournis par la personne ou sa famille, est confidentiel. En cas de niveau 2 de canicule, toutes les personnes inscrites sur le registre seront **contactées** afin de s'assurer que tout va bien, et de leur rappeler les conseils à suivre : boire de l'eau régulièrement, fermer les volets, etc...

#### Peuvent figurer sur le registre :

- ✓ les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- ✓ les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile, ou encore celles bénéficiant de l'A.P.A (allocation personnalisée d'autonomie),
- ✓ les personnes en situation de handicap, bénéficiant d'une allocation, de la carte d'invalidité, de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, ou d'une pension d'invalidité, résidant à leur domicile.

**Si vous répondez à l'un de ces critères et si vous souhaitez être inscrit sur le registre, vous pouvez contacter la mairie.**

La commune remercie **Madame Dominique JOUVENOT** pour son dévouement et sa disponibilité au service des enfants de l'école maternelle.

Bonne continuation à elle dans ses nouvelles fonctions !